

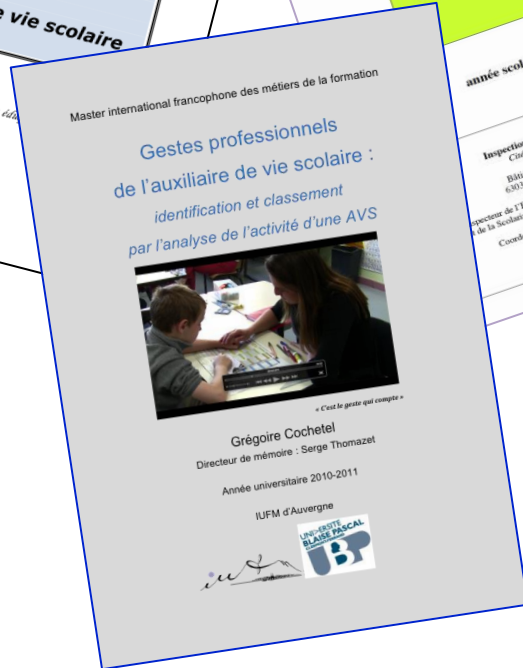
La collaboration entre l'enseignant et l'AESH dans une École inclusive

Stage syndical SNUipp

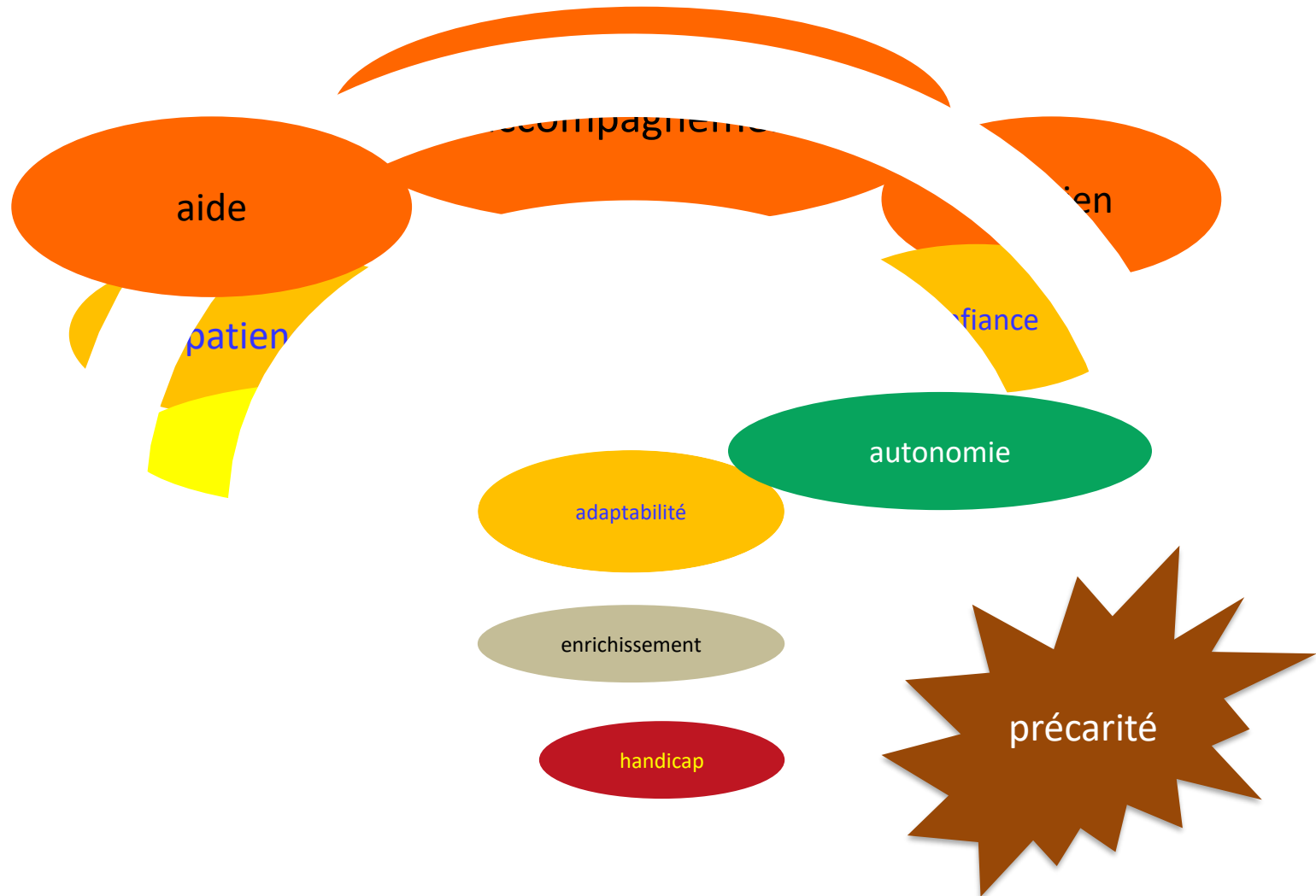
Bordeaux, jeudi 30 janvier 2020

Grégoire Cochetel

D'où je parle ?



Des représentations et des attentes



Plan de l'intervention

- Une brève histoire des accompagnants
- Des attentes et des enjeux particuliers au travail d'accompagnant
- Des conditions et des outils nécessaires à la collaboration du binôme

Une brève histoire des accompagnants

≈ 1985 : AIS

1999 : Mesures Handiscol

2003 : support AED ; missions AVS-i ; fonction AVS-co

2005 : contrats aidés, aseh

2009 : ...

2012 : distinction AVS-i / AVS-m

2013 : AJH...

2014 : AESH

2016 : Diplôme d'état AES spécialité 3

2017 : Missions personnels chargés de l'accompagnement

2019 : « *une appartenance renforcée à la communauté éducative* »

Quelques textes de référence

- *circulaires MEN n°2003-092 et 093 du 11 juin 2003 (abrogées)*
- [décret n°2012-903 du 23 juillet 2012](#)
- décret n°2014-724 du 27 juin 2014 et [circulaire MEN n°2014-083 du 08 juillet 2014](#)
- [décret n°2016-74 du 29 janvier 2016](#)
- [circulaire MENESR n°2017-084 du 3 mai 2017](#)
- [circulaire MEN n°2019-090 du 5 juin 2019](#)

L'AESH, un nouvel acteur dans l'École ?

- De réelles nouveautés en 2019 ?
- Un choix français... Comment fait-on ailleurs en Europe ?
- Un statut particulier dans l'École... inclusive ?
- Des gestes professionnels spécifiques? Qu'en dit la recherche ?

Ce qui attend l'accompagnant.e

- Une **relation** à construire avec un enfant
- Un travail d'**accompagnement** :
 - dans les **actes** de sa vie quotidienne,
 - dans les **activités** d'apprentissages scolaires proposées et dans l'assistance méthodologique à l'élève,
 - dans les **situations** visant à améliorer sa participation sociale et sa vie relationnelle
- Un travail de **communication et de collaboration** pour la réussite du projet élaboré pour l'élève accompagné

Ce qui attend l'accompagnant.e

Une **relation à** construire :

- non choisie ou rarement
- asymétrique : établie entre un adulte et un enfant
- non égalitaire : l'accompagnant est second
- contractualisée
- circonstancielle
- temporaire
- mobilisant deux personnes (au moins) à la fois

Ce qui attend l'accompagnant.e

Cette **relation** est **inhabituelle à l'école** car elle est :

- étroite, et s'impose dans l'intimité de l'enfant, une zone traditionnellement investie par la famille
- souvent avec un contact physique, voire psychique
- d'un genre récent, avec la présence d'un autre adulte (de référence ?) dans la classe, pour tout le monde.

Accompagner n'est pas, ne peut pas être un **acte neutre**.

Des attentes et des enjeux

Accompagner,

c'est se joindre à quelqu'un,

aller là où va cet autre,

sans prendre sa place,

sans savoir s'il y arrivera,

en même temps que lui..

Des attentes et des enjeux

Accompagner :

dimension
empathique

aspect
dynamique

notion de
soulagement

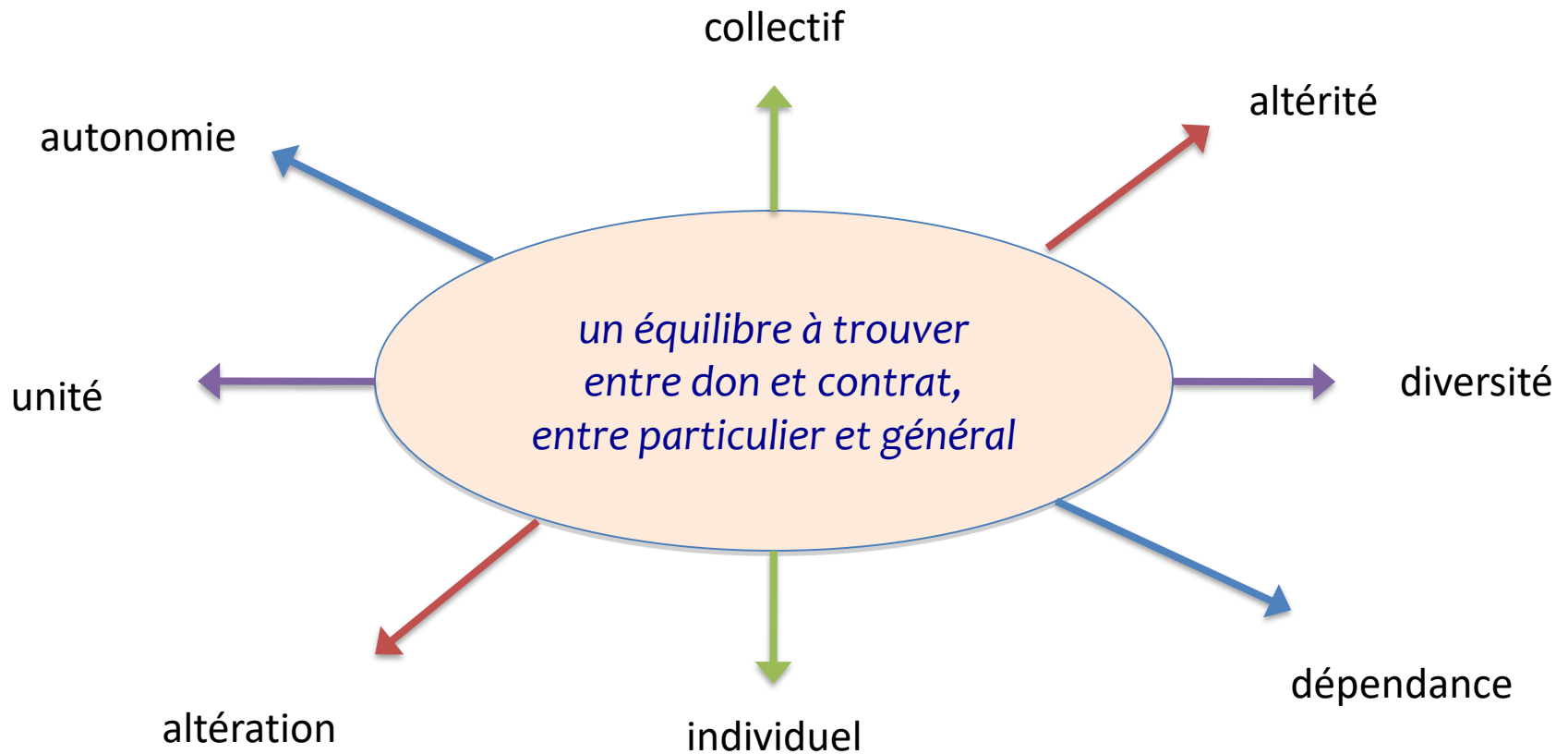
*aider, assister,
veiller, conduire,
guider, escorter...*

idée de
transparence

phénomène
de transfert

cf travaux de Maëla Paul

Des attentes et des enjeux particuliers au travail d'accompagnant



Des attentes et des enjeux

Le travail de l'accompagnant.e :

- un **attachement** à gérer, qui appelle une maîtrise de soi et un « travail sur soi ».
- une **distanciation** nécessaire, fréquente, qui repose sur une grande adaptabilité.
- un **équilibre** entre objectivité et subjectivité.
- une **interface**, qui se construit dans l'écoute, le respect et l'échange (notion d'intermétier).

Des attentes et des enjeux

L'AESH, un personnel, un professionnel, qui ...

rassure, en apportant une **garantie d'accueil et de sécurité** pour l'élève, dans les actes de la vie quotidienne à l'école

assure une fonction de **relais** entre l'enseignant et l'élève / l'élève et l'enseignant, dans les activités d'apprentissages scolaires proposées et dans l'assistance méthodologique

apporte une **aide à la vie relationnelle** de l'élève, dans les situations visant à activer sa participation sociale.

Attention : tous les élèves handicapés n'ont pas **besoin** d'un.e AESH !

Une réponse « *simple et facile* »...

Rapport sur l'évaluation de l'aide humaine aux élèves handicapés, été 2018

Un **droit** certes, mais pas une condition :

*« La présence d'un personnel chargé de l'accompagnement n'est
ni un préalable ni une condition à la scolarisation de l'élève. »*

Circulaire MENESR n°2017-084 du 3 mai 2017

... avant tout, des **besoins** à évaluer.

L' enjeu majeur de l'accompagnement d'un élève en situation de handicap

*Une **collaboration** entre l'enseignant et l'AESH,
entre ce binôme et les autres partenaires du projet,
qui vise le développement de l'**autonomie** de l'élève
sans entraîner une **dépendance** permanente
dans le contexte de l'**École inclusive**.*

Conditions d'un bon fonctionnement du binôme enseignant - AESH

cf travaux de Marie TOULLEC-THERY

Causes possibles de déséquilibre :

- faire écran (opp. relais) entre l'élève et la situation collective
- être dans des formes de surplombance de l'un par rapport à l'autre
- présenter une symétrie des places et des actions
- montrer une complémentarité qui se traduirait par une partition des rôles

Conditions d'un bon fonctionnement du binôme enseignant - AESH

D'autres causes possibles de dysfonctionnements :

- une vision trop instrumentale, « utilitariste » voir magique de l'AESH
- une relation trop étroite entre l'élève et l'AESH
- des ressentis d'enjeux de pouvoir
- être juge et partie si l'enseignant est amené à contribuer à « l'appréciation de la valeur professionnelle de l'AESH ».

Conditions d'une bonne collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

Quatre attitudes principales :

- Accueillir l'accompagnant.e
- Connaître les missions et rôles de chacun
- Apprendre à se connaître (relation non choisie)
- Régler les questions de responsabilité et d'autorité dans la classe

Autres objets de travail pour le binôme enseignant- AESH

- Ce que peut dire l'AESH aux parents en l'absence de l'enseignant
- Le travail en autonomie d'un élève accompagné, en l'absence de l'accompagnant
- La préparation des temps d'inclusion en classe ordinaire pour un élève inscrit dans un dispositif ULIS
- La gestion d'une « crise » par l'AESH à l'extérieur de la classe

Conditions d'une bonne collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

D'autres « bonnes » attitudes :

- Reconnaître l'enseignant comme le garant du système didactique : du « soliste » qu'il était, au « chef d'orchestre » qu'il est devenu.
- Placer le projet, le devenir de l'élève, plutôt que l'élève au centre des pratiques de chacun (*cf travaux de Serge Ebersold*)
- Etudier ensemble la mise en œuvre effective des attentes du PPS (*ou du PAOA ?*) quant au rôle de l'AESH

Conditions d'une bonne collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

D'autres « bonnes » attitudes :

- Coordonner les relations du binôme enseignant - AESH avec les autres enseignants, avec les autres élèves
- Les coordonner aussi avec les parents et avec les autres partenaires du PPS
- Prendre du recul ensemble : pour relativiser un échec, pour partager ses difficultés comme ses réussites, pour faire le point.

Conditions d'une bonne collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

Quelques outils pour cette bonne collaboration :

- (Se) former les uns et les autres ...
...au travail avec les uns et les autres.
- Mettre en œuvre un cahier ...
 - ... de bord pour savoir « qui fait quoi »
 - ... de liaison
 - ... de réussites
 - ... d'observations

Un objet de travail pour le binôme
enseignant – AESH

La parole de l'AESH dans la réunion
de l'équipe de suivi de scolarisation

Avant, pendant, après, ...

Avant la tenue de la réunion de l'équipe de suivi de scolarisation

- Inviter l'AESH à participer à l'ESS
- L'engager à échanger avec l'enseignant sur l'objet de sa participation à cette ESS
- L'inviter à préparer son intervention par écrit, hors du temps de travail auprès des élèves.

Un outil au service de la collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

Un outil qui va aussi aider à la reconnaissance
du travail de l'AESH, notamment lors de la réunion de l'ESS.

Un outil à renseigner en amont,
pour préparer sa prise de parole,
à partir de l'observation de l'accompagnement réalisé
et qui va permettre une évaluation de celui-ci.

Un outil qui, une fois renseigné, va constituer une trace
de l'activité professionnelle de l'AESH.

Un outil au service de la collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

| Outil d'observation | | | |
|---|----------------------|-----------|---|
| Champs d'observation : vie quotidienne, vie scolaire, vie sociale | | | |
| Variables observables | Points d'observation | Remarques | Propositions pour accroître l'autonomie |

Outil téléchargeable gratuitement sur reseau-canope.fr

Un outil au service de la collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

Champ d'observation : vie quotidienne

| Variables observables | Points d'observation | Remarques | Propositions pour accroître l'autonomie |
|--|----------------------|-----------|---|
| Déplacements Installation en classe Prise du repas Hygiène Habillage | Voir annexe 4 | | |

Un outil au service de la collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

| Champ d'observation : vie scolaire | | | |
|--|----------------------|-----------|---|
| Variables observables | Points d'observation | Remarques | Propositions pour accroître l'autonomie |
| Gestion des affaires personnelles Rythme de travail Participation orale Consignes et réalisation des tâches Graphisme ou prise de notes Manipulation des outils Utilisation du matériel adapté Activités physiques et sportives Épreuves d'évaluation Sorties scolaires | Voir annexe 4 | | |

Un outil au service de la collaboration entre l'enseignant.e et l'AESH

| Champ d'observation : vie sociale | | | |
|---|----------------------|-----------|---|
| Variables observables | Points d'observation | Remarques | Propositions pour accroître l'autonomie |
| Sécurité Accueil et relations Bien-être Respect des règles de vie Participation Appréciation des remarques Gestion des émotions et des crises | Voir annexe 4 | | |

Après la tenue de la réunion de l'équipe de suivi de scolarisation

Conserver un exemplaire de cette grille dans un dossier de l'élève, lui-même conservé dans l'école.

Inviter l'AESH à garder un exemplaire de cette grille comme trace de son activité professionnelle.

Vers une véritable coopération entre l'enseignant.e et l'AESH...

Un métier à (finir de) construire !

Merci de votre attention
et bonne continuation

gregoire.cochetel@uca.fr

